Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_047-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 5 mars 2026

L'an 2026, le jeudi 5 mars à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 27 février, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Christophe CARARIC, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Myriam CHENAIS, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Françoise GUILLERM, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Bruno LAVAREC, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Alain PERRON, Yvonne RAYER, Corinne VOLA, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Delphine COSPEREC, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, Martine LE BARTZ, Yvon LE BOURHIS, Karine LE COURANT, Christiane LE MOUEE, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Jérôme REGNIER, Raymond SIOU, Anne TROALEN*

Pouvoirs *: Martine GUERIN à Dominique LE NINIVEN, Yvon LE BOURHIS à Claudine LE SCOUARNEC, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Christiane LE MOUEE à Corinne VOLA, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC*

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***31***
Votants :	***37***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Hervé LE FLOC'H

2026_047

Services à la population – Convention de soutien aux Réseaux d'Ecoles Rurales (RER) Privées du territoire - validation

Depuis 1999, Roi Morvan Communauté soutient le fonctionnement des Réseaux d'Ecoles Rurales (RER) du territoire, notamment par des aides financières.

Une convention existait pour les 7 réseaux publics. Celle-ci a été revue avec l'Education Nationale et signée pour la période 2023-2027.

En revanche, les 2 réseaux privés percevaient des financements, sans l'existence de convention.

Un travail a été mené avec l'Enseignement Catholique pour élaborer ce document de partenariat, pour la période 2025-2027.

Les 2 RER concernés (610 élèves) :

LA MARION (5 écoles) **:**

École "Du Sacré Coeur", LE FAOUËT
École "Sainte Hélène", BERNÉ
École "Notre Dame", MESLAN

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_047-DE

École "Saint Bého", PRIZIAC
École "Saint Jean", GUÉMENÉ/SCORFF

LES MONTAGNES NOIRES (4 écoles) : École "Saint Louis", PLOURAY
École "Saint Joseph", GUISCRIFF
École "Sainte Thérèse", ROUDOUALLEC
École "Saint Pierre", GOURIN

Le projet de convention définit :

- Les modalités de fonctionnement travaillées par les services de RMCom et le Diocèse, similaires à celles fixées dans la convention de partenariat avec l'Education Nationale pour les réseaux des écoles rurales publiques.
- Les engagements financiers négociés avec le Diocèse et validés par la Commission « Services à la Population » et le Bureau Communautaire (page 9 de la convention).
  Ces engagements financiers revalorisés s'élèvent à un montant de 2100 € d'aide au transport pour les liaisons CM2-6ème, aligné sur l'aide accordée aux RER publics et un montant d'aide par élève fixé à 23€/élève.

Vu l'avis favorable de la commission « services à la population » du 17 février 2026 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 27 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de valider le contenu de la convention 2025-2027 entre Roi Morvan Communauté et l'Enseignement Catholique, pour le Soutien aux Réseaux d'Ecoles Rurales (RER) Privées du territoire telle que présentée en annexe**
- **d'autoriser la présidente à signer ladite convention.**

Les montants correspondants sont inscrits au budget.

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2026.03.10 16:11:34 +01'00'